



EDITORIAL

A l'issue des élections municipales qui vont se dérouler dans quelques jours, le conseil municipal que vous aurez choisi élira le nouveau maire de la commune. Mon mandat prendra fin.

Au terme de ces deux mandats qui viennent de s'écouler, je voudrais vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée au cours de ces douze années. Ce fut pour moi un grand honneur de vous servir et servir SAINT-GERMAIN.

Je souhaite pleine et entière réussite au prochain conseil municipal et surtout un bel avenir pour SAINT-GERMAIN, commune à laquelle je suis bien évidemment très attaché.

J'exprime ma reconnaissance à tous les élus qui m'ont accompagné au cours de ces deux mandats ainsi qu'à tous les agents et les bénévoles de la commune et des associations qui œuvrent pour son développement.

Très bel épanouissement pour Saint-Germain

P. Gaillard

Elections municipales

dimanche 15 mars

Bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00



Horaires de la mairie
Lundi et jeudi 8h30-12h00/13h30-17h00
Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h00
le samedi de 10h00 à 12h00

ATTENTION

Horaires de l'agence postale communale
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h00
le samedi de 10h00 à 12h00

Mairie de SAINT-GERMAIN

845 Route de Troyes, 10120 Saint Germain ☎ 03 25 75 68 91

Courriel : contact@mairie-saintgermain.fr Site internet : www.mairie-saintgermain.fr



SOMMAIRE

PAGE 2: LES ÉCHOS DU CONSEIL

PAGE 6-7: LA VIE DES ASSOCIATIONS

PAGE 8-9: INFOS PRATIQUES

PAGE 2-3-4: LA VIE DE LA COMMUNE

PAGE 7: VOIRIE-CIRCULATION-INFRASTRUCTURE

PAGE 10-11: MÉDIATHÈQUE

PAGE 4-5-6: JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

PAGE 7: URBANISME - ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE

Permanence du Maire et des Adjointes le samedi de 10h00 à 12h00

L'agence postale n'est ouverte que les matins.

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal réuni le 28 janvier 2020 :

- a approuvé l'adhésion de plusieurs communautés de communes au « Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube » et la modification des statuts de ce syndicat ;
- a procédé à la mise à jour des tarifs communaux concernant la régie de la Comédie ;
- a adopté les tarifs du séjour de « ski 2020 » proposé aux jeunes entre 11-17 ans
- a adopté la modification des conditions d'attribution du régime indemnitaire.

VIE DE LA COMMUNE

Vœux au personnel communal

Le 6 janvier, M le Maire et les membres du Conseil Municipal ont présenté leurs derniers vœux à l'ensemble du personnel. « Cette année est une année particulière puisqu'elle est celle de mon dernier mandat » a-t-il souligné.

Comme le veut cette traditionnelle cérémonie, M le Maire a rappelé les faits marquants de l'année écoulée et remercié l'ensemble du personnel pour son engagement dans les différents services.

Elle a été également l'occasion, pour M le Maire, de remettre à Mme Nathalie PREVOST la médaille d'honneur Départementale et Communale de vermeil pour ses 30 années passées au sein de la collectivité auprès des enfants de la commune dont certains sont devenus bien grands...



Vœux aux Forces vives

Le 10 janvier, M le Maire, les conseillers municipaux et les conseillers jeunes municipaux accueillent les forces vives dans la salle de la Comédie afin de présenter leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2020. Après avoir annoncé officiellement à l'assemblée qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections municipales estimant qu'il était temps pour lui de passer le flambeau à de plus jeunes, M le Maire a exposé les faits marquants de l'année écoulée. En passant des travaux de voirie, aux nouveaux lotissements sortis de terre et jusqu'à la fibre optique qui arrive bientôt sur la commune, il a énuméré tout ce qui a été fait et mis en place pour le bien être des germinois.

M le Maire a également remercié l'ensemble des acteurs qui œuvrent de près ou de loin à l'amélioration du « bien vivre à Saint Germain », ainsi que l'ensemble des personnels de la commune.

Les échanges ont pu largement continuer pendant le cocktail servi à l'issue du discours.



Le CCAS galette des rois

De nombreuses activités sont proposées aux aînés en ce début d'année.

Ils se sont retrouvés le 15 janvier autour d'un repas préparé par Claude, le cuisinier, à l'issue duquel ils ont partagé la galette des rois.

Le 12 février ils se retrouvaient à nouveau pour déguster les traditionnelles crêpes.

De nouvelles activités sont programmées pour les mois qui viennent.



Mardi 10 mars : sortie au restaurant « La Table d'antan »

Le CCAS organise une sortie au restaurant « La Table d'antan » à Crésantignes. Le transport se fera en covoiturage. Départ à 11h30 de la Comédie.

Mercredi 8 avril

Un repas est organisé dans la salle de la restauration scolaire.

Nous vous rappelons que les activités proposées aux aînés sont ouvertes à toutes les personnes nées en 1950 ou antérieurement. Elles doivent se faire inscrire à la mairie pour être destinataires du programme d'activités proposées par le CCAS.

Élection municipale



Nous vous avons indiqué dans le précédent bulletin municipal les modalités pratiques des élections municipales qui doivent se dérouler **le 15 mars**, le second tour éventuel ayant lieu **le 22 mars**.

Rappelons que pour SAINT-GERMAIN les listes doivent comporter au moins 19 noms de candidats alternativement de chaque sexe.

Toutefois, la loi n° 2018-51 du 31 janvier 2018 a instauré dans son article 3 la possibilité dans les communes de plus de 1 000 habitants d'ajouter deux personnes supplémentaires, par rapport au nombre de sièges à pourvoir, sur la liste des candidats à l'élection au conseil municipal. Cette disposition est prise pour éviter de nouvelles élections en cas de démission ou de disparition de conseillers municipaux

Aménagement dans les cimetières

Les aménagements dans les cimetières du bourg et de Lépine, que nous vous avons annoncés dans le bulletin municipal de janvier, auront lieu au cours de la 1^{ère} quinzaine du mois de mars, installation du colombarium au cimetière de Lépine dont les fondations sont déjà réalisées par les services techniques communaux, ainsi que la mise aux normes du jardin du souvenir dans celui du Bourg.



Les allées des deux cimetières ont été rénovées, les rendant, en particulier, plus accessibles aux personnes à mobilité réduite, la passerelle du clocher a été restaurée, le mur du cimetière est en cours de réalisation...

Retrait de documents à l'Agence Postale Communale (APC)

Nous vous rappelons ci-dessous les règles à respecter lors du retrait de documents à l'agence postale communale ou du dépôt de colis. **Ces règles sont édictées par la poste et non par la commune.** Les agents de la commune sont tenus de les respecter scrupuleusement car il en va de leur responsabilité.



Il arrive que certains clients de la poste, ne respectant pas ces règles, soient mécontents, vilipendent les agents, voire aient une attitude agressive si les documents ne leur sont pas donnés lorsqu'ils ne fournissent pas toutes les pièces justificatives. Ceci est tout à fait regrettable.

La municipalité a accueilli une agence postale, après la fermeture de la poste, afin de rendre service aux germinois et en particulier de leur éviter de se déplacer jusqu'à Saint-André les Vergers. Elle n'était nullement obligée de le faire. Les agents de la commune ne sont pas formés pour exercer les missions de la poste. Ils le font cependant bien volontiers afin de rendre service. Ils méritent donc la reconnaissance de tous. Les usagers de la poste qui se plaignent des contraintes imposées par la poste doivent se plaindre aux services de la poste et non aux agents de la commune.

RAPPEL DES MODALITES DE REMISE DES ENVOIS AU DOMICILE, DE CONSERVATION ET DE RETRAIT DES ENVOIS

- ⇒ Les envois à remettre contre signature sont présentés à l'adresse indiquée sur l'envoi et remis au destinataire ou à son représentant présent à l'adresse contre signature ou par tout autre mode de mise à disposition convenu avec la Poste.
- ⇒ En cas d'absence ou d'impossibilité pour le destinataire ou son représentant de justifier de son identité, le préposé à la distribution ne remet pas l'envoi et laisse un avis de passage.
- ⇒ Les envois sont déposés à l'APC de SAINT GERMAIN.
- ⇒ Le retrait à l'APC d'un envoi postal nécessite la présentation du destinataire, ou son représentant titulaire d'une procuration en cours de validité établie par le destinataire, l'autorisant à retirer les envois postaux adressés à ce dernier, de cet avis de passage et d'une pièce d'identité officielle, ainsi que la signature du destinataire, ou de son représentant, pour les envois remis contre signature. A défaut, le représentant doit présenter à la fois une pièce d'identité officielle et physique à son nom, une pièce d'identité officielle et physique au nom du destinataire et l'avis de passage donnant procuration ponctuelle rempli et signé par le destinataire et apposer sa signature pour les envois remis contre signature.

SANS LES CONDITIONS CI-DESSUS REUNIES, AUCUN ENVOI NE SERA REMIS

Les envois sont conservés à l'APC durant 15 jours calendaires à compter du lendemain du jour du dépôt de l'avis de passage. A l'expiration de ce délai, l'APC retournera les envois dans les conditions prévues par la Poste.

CHASSE AUX ŒUFS

La chasse aux œufs est de retour...

le dimanche 12 avril 2020 à l'étang de Saint-Germain à 11h00 précises.

Ouverte aux jeunes Germinois jusqu'à l'âge de 11 ans



JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE



Conseil Municipal Jeune

Les jeunes conseillers préparent un projet, un événement qui se déroulera au sein de la Comédie, au profit d'une association caritative. Ils communiqueront prochainement par le biais d'affiches et de flyers distribués dans les boîtes à lettres.

Stage ESTAC

Au cours de l'été 2020, plusieurs jeunes de SAINT GERMAIN vont vivre une semaine de foot en partenariat avec l'ESTAC et Troyes Champagne Métropole. **Les inscriptions sont ouvertes, en mairie, jusqu'au 1^{er} avril 2020.** Ensuite, la commission sport se réunira pour examiner les dossiers et attribuer les stages.





L'accueil périscolaire

Des activités proposées de 16h30 à 17h30 :

A partir de 16h30, petits et grands peuvent rejoindre l'accueil périscolaire jusqu'à 18h30.

S'ils le souhaitent, ils peuvent participer aux activités proposées par les animateurs jusqu'à 17h30. Celles-ci étant sur inscriptions par cycle (de vacances à vacances).

Programme du 06 janvier au 14 février 2020 :

ACTIVITES CHEZ LES PETITS

Les lundis, les petits ont pu exercer leur équilibre et leur coordination grâce à des ateliers de motricité.

Les jeudis, ils ont pu découvrir et apprendre à jouer à de nouveaux jeux de société prêtés par la ludothèque de Saint André Les Vergers.

ACTIVITES CHEZ LES GRANDS

Sur ce cycle, les mardis soir, les élèves de l'école élémentaire ont pu découvrir différents types de jonglage. Il aura fallu faire preuve d'habileté et d'adresse sur cette activité très appréciée.

Les vendredis, les enfants de plus de plus de 6 ans ont pu découvrir le monde de la danse. C'est ainsi qu'ils ont appris à coordonner leurs mouvements au rythme de la musique de différents styles tels que la valse, la macarena, la samba ...

Les lundis et jeudis, la « pause cartable » permet aux enfants de faire leurs devoirs ou apprendre leurs leçons sous l'œil attentif d'une animatrice.

LUDOTHEQUE



L'accueil des mercredis

Projet découverte d'une comédie musicale chez les petits :

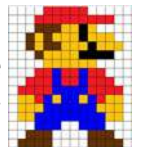
Les enfants de préélémentaire continuent de découvrir la comédie musicale d'Emilie Jolie en s'enrichissant de connaissance des différents personnages.

Les après-midis sont un peu plus « relâches ». Les plus petits font la sieste. ils peuvent ensuite faire des activités de leurs choix ou des grands jeux organisés par les encadrants.

Pixel art ou l'art du pixel chez les grands :

Tout au long de ce cycle, les animateurs ont voulu aborder la technique de dessin numérique qui nous vient des débuts de l'informatique. Dans les années 80 et 90, les résolutions d'écran ainsi que le nombre de couleurs étaient relativement faibles, ce qui avait comme incidence pour les infographistes de dessiner pixel par pixel.

C'est en respectant cette technique que les enfants ont pu élaborer des dessins pixel par pixel au travers de fresques, d'emblèmes, de dessins à l'aide de « post-it ».



Jardinage :

Certains enfants ont également commencé le jardinage. Des semis ont été faits et entreposés au chaud pour l'instant. Ils seront, ensuite, amenés à être plantés dans le jardin de l'école.

Vacances d'hiver

Le carnaval autour du monde.

Ce sont en moyenne 35 enfants qui ont fréquenté quotidiennement l'accueil de loisirs pendant les vacances d'hiver.

Outre la pratique des activités traditionnelles et festives, les enfants et les animateurs ont travaillé sur le thème de carnaval dans divers pays. Ainsi, ils ont pu découvrir les coutumes et traditions de l'Italie, du Brésil, de la Martinique, de l'Inde et bien sûr de la France.

A l'ordre du jour : fabrication de masques, confection d'une mascotte géante, ateliers cuisine, initiation aux danses et chants traditionnels, découvertes des instruments de musique. Sans oublier le passage par les déguisements préférés de chacun qu'ils ont pu apporter pour un après-midi bal, maquillage et jeux.

Pour clôturer ces deux semaines bien remplies, les plus grands se sont associés à d'autres structures et ont tous ensemble exécuté une chorégraphie sur la chanson de SOPRANO (Le coach). Tous étaient fiers de ce qu'ils avaient appris.



Séjour ski 6-10 ans

50 enfants issus de quatre structures du département sont partis en séjour ski

8 enfants de Saint Germain âgés entre 6 et 10 ans ont découvert les joies des sports d'hiver du samedi 22 au vendredi 28 février 2020.

Ils ont été hébergés en pension complète au chalet « le Choucas » à Sixt-Fer-à-Cheval en Haute Savoie. Pour certains, il s'agissait d'une première découverte du ski et du paysage de montagnes. Tous ont réussi à dévaler les pentes blanches à leur rythme. Les encadrants avaient préparé des activités, des veillées et des sorties proches du chalet.

Tous sont revenus enchantés de ce séjour sportif.



Club ados

Le club ados a ouvert ses portes les deux semaines de vacances et a accueilli une moyenne de 8 jeunes par jour.

Les jeunes sont allés au bowling, à l'Escape Game (jeu d'aventure), jouer au futsal, au Laser Quest et ont participé à un tournoi de ping-pong dans la salle de Lépine.

Le club ados, c'est aussi se retrouver entre jeunes dans la salle qui leur est réservée. Par exemple, ce fut le cas lors de plusieurs après-midis dans le cadre de l'accueil libre : préparation d'une tartiflette pour le repas du soir, création de photos pour expliquer les règles de vie du club, jeux divers suivant leurs envies.

Vacances d'avril

L'accueil de loisirs et le club ados seront ouverts **du lundi 14 au vendredi 24 avril 2020**. Pour l'accueil de loisirs, la date limite d'inscription est le vendredi 20 mars.

Un séjour ski pour les jeunes à partir de 11 ans est proposé **du 11 au 17 avril**. Hébergement en pension complète à Morzine en Haute Savoie. Il reste encore quelques places disponibles. N'hésitez pas à nous contacter.

Pour plus de renseignements Tel : 03.25.72.52.43 Mail : saje@mairie-saintgermain.fr

VIE DES ASSOCIATIONS

Amicale Cyclo Germinoise

Le vélo de route vous tente? Alors venez nous rejoindre à n'importe quel moment de l'année.

Actuellement, le groupe est constitué d'adhérents parcourant des distances à partir de 50 kms.

Cependant, les organisations du calendrier FFCT de l'Aube proposent des parcours allant de 30 à 80 kms. Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

Vous avez la possibilité de faire avec nous plusieurs sorties sans aucun engagement.

N'hésitez pas à prendre des renseignements au 06 43 45 89 64.

Amicale Cyclo Germinoise



La confrérie SAINT VINCENT de Lépine fête son patron

Les membres de la confrérie Saint Vincent de Lépine honoraient leur Patron le dimanche 26 janvier. Après la messe célébrée en l'église du bourg par le Père de TRICORNOT, curé du secteur paroissial de Saint André-les-Vergers, les membres de la confrérie se sont retrouvés dans le hall du centre sportif de Lépine pour leur assemblée générale au cours de laquelle la Présidente Anne-Sophie GAUTHIER a retracé les principales activités de l'année écoulée.

Un hommage particulier a été rendu à trois membres de la confrérie décédés au cours de l'année.

Les membres de la confrérie ont ensuite partagé, selon la tradition, la brioche et le verre de l'amitié.

La société de chasse

Pour la deuxième année consécutive, la société de chasse organise une opération de nettoyage en bordure de chemin. Pour toutes les personnes intéressées par cette démarche, le rendez-vous de cette manifestation aura lieu **le samedi 14 mars à 9h00** à l'ancienne station d'épuration. Une petite collation clôturera cette action. Merci de votre présence.



VOIRIE - CIRCULATION - INFRASTRUCTURE - SÉCURITÉ

Travaux RN77

Les phases d'aménagement des espaces publics actuellement en cours route de Troyes, au nord du giratoire d'une part, et de l'entrée du bourg à la rue des Cerisiers d'autre part, se terminent. Les travaux se poursuivront au droit des commerces où la chaussée sera élargie pour insérer deux « tourne à gauche » dans le but de fluidifier le trafic de la RN 77. Ensuite, la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est réalisera les travaux de chaussée dans les communes de St Germain, Rosières et Saint-André pendant les deux dernières semaines d'avril prochain.

Afin de minimiser l'impact des travaux sur les riverains, les usagers de la route et les commerçants et afin de sécuriser les personnels de l'entreprise qui les réalisera, ces travaux auront lieu **de 20 heures à 6 heures ; la route sera alors fermée à la circulation de l'entrée sud de Saint Germain jusqu'à la rocade ouest**. Des déviations seront mises en place.

Les usagers de la route de Troyes, du chemin du Pont de l'Arche, du chemin du Pré Fachy et du lotissement de la Racanette ne pourront pas accéder à la RN 77 pendant ces travaux de nuit. Le chantier sera glissant mais à ce jour le phasage précis des travaux n'est pas connu. Pour ces usagers seulement, et après **autorisation**, une possibilité exceptionnelle de circulation dans une partie du bourg apparaîtrait.

Les quartiers situés à l'est de la route de Troyes seront toujours desservis par l'allée de Courcelle et Chevillèle ; ceux des quartiers situés à l'ouest de la route de Troyes seront desservis par Lépine. Des informations quotidiennes indiquant l'emplacement des travaux de la nuit suivante seront disponibles sur le site www.saint-germain.fr



Protection Participation Citoyenne

réunion publique organisée par la Gendarmerie Nationale à la Comédie
Jeudi 2 avril 2020 à 18h30.



URBANISME - ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

Un point sur les lotissements en cours

Les travaux d'aménagement du lotissement situé entre les rues Napoléon et Léonard de Vinci sont en voie d'achèvement partiel. Huit demandes de permis de construire sur quinze sont déposées.



Chats errants

La commune est confrontée, comme bien d'autres, à la présence de nombreux chats errants. Même si la commune a adhéré, en février 2019, au service de capture des chats errants afin de réguler leur reproduction, il n'en demeure pas moins que des règles doivent être appliquées. **Nous vous rappelons ainsi qu'il est fortement déconseillé de nourrir les chats errants. Aussi, nous attirons votre attention sur les risques de maladies que ces chats errants peuvent transmettre. Soyez vigilants.**

INFORMATIONS PRATIQUES

Enquêtes statistiques de l'Insee sur la commune

La commune fait partie en 2020 de la nouvelle zone d'enquêtes statistiques de l'Insee. Ces enquêtes peuvent être menées par Internet, par téléphone ou en face à face à domicile. Dans ces deux derniers cas, les ménages seront interrogés par **un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle**. Si tel est le cas, vous serez informé préalablement du nom de l'enquêteur par courrier. Le secrétariat de la mairie sera également informé.

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.



Halte aux chenilles processionnaires

Nous assistons actuellement à une recrudescence de la colonisation des pins et d'autres essences de résineux par des chenilles processionnaires. Celles-ci sont susceptibles d'émettre des agents pathogènes à l'origine de réactions cutanées, oculaires et internes par contact direct ou aéroporté. Les manifestations cliniques peuvent s'avérer importantes et s'accompagner de complications graves aussi bien pour l'homme que pour les animaux de compagnie. A terme les chenilles processionnaires entraînent à plus ou moins longue échéance la mort de l'arbre.



Il est donc important de se protéger contre ces chenilles :

- éviter tout contact avec ces chenilles ou avec leurs poils très urticants qui peuvent être dispersés par le vent ;
- ne pas laisser divaguer des animaux de compagnie et, en cas d'atteinte, consulter un vétérinaire.

Pour les éradiquer, plusieurs méthodes sont possibles ; en particulier :

- destruction des cocons par le feu, après avoir coupé les rameaux, mais il faut prendre d'innombrables précautions et mieux vaut faire appel à des professionnels ;
- pose de pièges sur les troncs.

Il existe également des traitements préventifs à la formation de cocon.

On peut trouver sur internet de multiples moyens pour se débarrasser de ces insectes.

Les services de la commune ont détruit au début du mois de janvier les cocons situés sur le domaine public.

La commune a pris un arrêté obligeant les propriétaires et/ou les locataires de parcelles où sont implantés des pins à prendre toutes les mesures nécessaires pour supprimer les cocons, soit par des produits appropriés homologués, soit mécaniquement ou par piégeage avec incinération ou tout autre moyen adapté.

Dans l'hypothèse où le nécessaire ne serait pas fait, les travaux seront exécutés d'office aux frais, risques et périls du propriétaire ou du locataire.

Attention aux intrusions à domicile

Nous avons été alertés par des germinois que des personnes se présentaient sous le nom de l'entreprise ENEDIS pour des motifs divers : changement de place du compteur, vérification de facture, etc..

ENEDIS nous rappelle que son entreprise ne pratique jamais le démarchage à domicile et qu'elle n'intervient au domicile des particuliers qu'après prise de rendez-vous.

Nous vous rappelons également que la mairie ne mandate jamais d'entreprise pour agir en son nom sans prévenir les habitants.

Si vous êtes confrontés à de telles pratiques, nous vous conseillons de ne pas répondre à ces sollicitations et de prendre contact avec la mairie.



Les bons gestes pour améliorer la qualité de l'air 1/2

Sur le territoire de Troyes Champagne Métropole, 31 % des particules fines sont émises par le chauffage résidentiel* et 31 % des émissions de dioxyde d'azote proviennent des voitures. Chacun peut agir, à son niveau, pour améliorer la qualité de l'air en adoptant les bons gestes quant au chauffage de son habitat et à ses habitudes de déplacements.

Mieux se chauffer

En France, les deux tiers des logements ont été construits avant 1975 (source : INSEE). L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) estime que la déperdition moyenne d'une maison construite avant 1975 non-isolée, est de 25 à 30 % par le toit, de 20 à 25 % par les murs, et de 10 à 15 % par les fenêtres. Toujours selon l'ADEME, une isolation performante peut réduire la consommation d'énergie de 60 % !



J'étudie le remplacement de mon équipement, si celui-ci a plus de 10 ans.

Des travaux de rénovation bien conçus (toit, murs, planchers et fenêtres), réalisés avec des matériaux performants, sont gage d'un logement économe en chauffage et qui reste frais l'été. En amont, il est important de distinguer les points forts et les points faibles de son habitat. Pour conduire cette expertise et vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique, il existe des services publics dédiés.

Si vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement, le service Écotoit peut vous apporter de nombreuses réponses. Mis en place par Troyes Champagne Métropole, il propose un accompagnement personnalisé, à chaque étape de votre projet : aide à la définition et à la priorisation des travaux, informations sur les financements possibles, mise en relation avec des professionnels du bâtiment et suivi des consommations énergétiques après travaux.

Infos : 0325725194 - ecotoit.troyes-champagne-metropole.fr



Je suis soigneusement les conseils d'utilisation des équipements et assure l'entretien régulier de mon système de chauffage.

Respecter l'interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre

50 kg de déchets verts brûlés représentent autant de particules fines que 12 300 km parcourus par une voiture récente en ville (source : ATMO Grand Est). La destruction par le feu de déchets ou matières (dont les déchets verts) est interdite de manière permanente et en tout lieu (arrêté préfectoral n°07-3065 du 21 août 2007). Les contrevenants sont passibles des sanctions (contravention de 4^e classe) prévues par le code forestier (article R.322-5).



Je dépose mes déchets verts en déchèterie...

...où ils feront l'objet d'une valorisation par compostage.

Infos : troyes-champagne-metropole.fr (onglet Habiter/Vivre, rubrique Gérer mes déchets)



Je les utilise pour faire mon compost ou pailler mon jardin

Pour connaître la qualité de l'air sur le territoire : www.atmo-grandest.eu

* Source ATMO GRAND EST Invent'Air 2017 V2019

Direction de la Communication de Troyes Champagne Métropole

Collecte des déchets verts

La reprise de la collecte des déchets verts se fera le **1er avril 2020** sur notre commune.

Important : dans le bac vert, y déposer uniquement des déchets verts, les fagots de petits branchages doivent être ficelés et déposés à côté du bac.

Nouvelle campagne pour acheter un composteur

Réduire ses déchets, un acte éco-citoyen

Pour commander votre composteur en bois (avec bio-seau et aérateur), rendez-vous sur troyes-champagne-metropole.fr/habiter/gerer-mes-dechets/compostage.

Un guide du compostage est aussi téléchargeable gratuitement.

Pour tout renseignement, le service Gestion et Collecte des déchets de TCM se tient à disposition par téléphone : 03 25 45 27 30 ou par email : collectedechechets@troyes-cm.fr.



Horaires d'ouverture de la médiathèque :

Mardi	9h30-12h	/	16h-18h
Mercredi	9h30-12h	/	13h-17h
Jeudi		/	16h-18h
Samedi	10h-12h	/	14h-16h

Les horaires sont les mêmes pendant les vacances d'avril

Heure du conte

Samedi 14 mars à 14h30

Des histoires et petit atelier créatif, animé par Emilie
A partir de 3 ans



Café des lecteurs :

Samedi 21 mars à 10h

Rendez-vous autour d'un café et d'une sélection de livres



Ateliers Informatiques :

Initiation à l'informatique, découverte d'internet, sur rendez-vous, atelier individuel avec Erick
Renseignement au 03 25 72 52 35



Atelier créatif

Le Mardi 17 mars de 14h à 16h

découverte de la broderie avec Michèle Robert, public adulte, gratuit



Après-midi jeux :

Jeudi 20 février de 15h à 18h

Séance de jeux de société pour toute la famille
la ludothèque itinérante La Trottinette, entrée libre



Pour toutes ces animations :
renseignement au 03 25 72 52

Dans le cadre du Mois des Tout-petits, la médiathèque vous propose :

« Coussins de comptines »
présenté par la conteuse France Quatromme.



Vendredi 17 avril 2020

Horaires des séances : 9h30 et 10h45

Médiathèque-Centre Culturel de Saint Germain
Au fil du spectacle, la conteuse égraine ainsi le monde à la manière d'un imagier : l'herbe, l'eau, l'arbre, la terre, la nuit...

Pour les enfants de 6 mois à 3 ans
Gratuit, sur inscription à partir du 02 avril

Lectures Musicales avec Bérangère Bodin :

P'tit baby et doudou racontent... : lectures, jeux de doigts, comptines, dès 3 mois, durée 25 mn

Samedi 11 avril à 9h30 et à 11h

Gratuit, sur inscription à partir du 28 mars (places limitées)



Nouvelles acquisitions :

- Ce que l'on sème / Régina Porter, Gallimard, 2019
- La vengeance des mères / Jim Fergus (Mille femmes blanches T2),
- Les amazones / Jim Fergus (Mille femmes blanches t3)
- Le cœur de l'Angleterre / Jonathan Coe, 2019
- La tresse ou le voyage de Lalita / Colombani, Clémence Pollet, Grasset jeunesse, 2018
- La consolation de l'ange / Frédéric Lenoir, 2019
- Pour un instant d'éternité / Gilles Legardinier, 2019
- Les bonnes âmes de Sarah Court / Craig Davidson
- Paz / Caryl Ferey



Livres documentaires :

-Ma petite recyclerie créative et naturelle - Recettes, teinture, tissage, couture, bricolage, récup', jardinage... / Adeline Solignac / Larousse



-Je fabrique mon matériel Montessori - Do it yourself ! / Laurence Loiseau-David / La plage

- La nouvelle encyclopédie de la couture - Grand Format / Alison Smith / Flammarion
- Des histoires à coudre / Laurence Loiseau-David / La plage
- Je dessine l'univers de Minecraft



- Plan B pour la planète : le new deal vert / Naomi Klein, Actes Sud

- Super perles à repasser
- L'atelier biscuit

Albums :

- J'habille les pandas
- Ma petite boîte à comptines

Concours : Petits Champions de la lecture c'était en janvier dernier :

Le jeu concours national « Les petits champions de la lecture » propose aux enfants de classe de CM2 de lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix.

Le jeu est organisé en quatre étapes : l'élève choisi par son groupe est convié à une finale départementale (qui, dans l'Aube se déroulera le 28 mars prochain à la médiathèque de Troyes) puis régionale, s'il est sélectionné, avant de participer à une grande finale nationale organisée au mois de juin dans un grand théâtre parisien.

Infos : <https://www.lespetitschampionsdelalecture.fr/>

Les élèves de CM2 de l'école Jean Monnet ont participé avec les livres suivants :

Maneck	Harry Potter et la coupe de feu
Tesnime	Le grand voyage de Figgy / Tamsin Janu
Santi	Ameline joueuse de flûte / C. Beauvais
Karim	Century, La première source
Rihad	Ameline joueuse de flûte
Nathan	Century, L'anneau de feu
Elsa	Le grand voyage de Figgy
Maël	Revue J'aime Lire
Enzo	Le petit Prince / Saint-Exupéry
Melvin	L'enfant interdit / M P Haddix
Gabriel	Le retour de la bête / Jean-Luc Marcas-
	tel

Le jury réuni à la médiathèque a choisi :

Gabriel Regnault avec le roman « Le retour de la bête »

L'histoire :

Devenu vieux monsieur, le narrateur raconte un épisode de son enfance auvergnate, à l'hiver 1942. Tout son petit village était en émoi : on croyait au retour de la Bête du Gévaudan... Mais des peurs plus pressantes arrivent : les Allemands arrêtent l'instituteur et le jeune garçon juif qu'il cachait...



Médiathèque de Saint-Germain
Centre culturel, rue des Cerisiers
10120 Saint-Germain
Tél. : 03-25-72-52-35
contact@mediatheque-saintgermain.fr

NOUVEAU LAVERIE



LAVE et SÈCHE jusqu'à 18 kg de linge

SUPER U *St Germain*

150 route de Troyes
10120 SAINT GERMAIN
Tél. : 03 25 75 93 30

www.superu-saintgermain.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Notre équipe vous accueille :

du Lundi au Samedi :

8h30 à 19h30

Le vendredi
de 8h30 à 20h

Le dimanche
de 9h à 12h30

NON STOP

